

LEXIQUE

aktan



Le BRGM, ou Bureau de Recherches Géologiques et Minières, est l'établissement public français de référence dans les applications des sciences de la Terre pour la gestion des ressources et des risques du sol et du sous-sol. Fondé en 1959, il joue un rôle crucial dans la recherche, l'expertise et l'innovation en géosciences. Sa mission principale est de développer des connaissances approfondies sur les ressources naturelles telles que l'eau, les matières premières et l'énergie, tout en innovant technologiquement pour mieux comprendre et exploiter ces ressources. De plus, le BRGM fournit des expertises techniques pour la prévention et la gestion des risques naturels et industriels, tout en conseillant les pouvoirs publics sur la mise en œuvre de politiques de gestion des ressources et des risques géologiques.

Le BRGM intervient dans plusieurs domaines clés. En matière de ressources minérales, il se concentre sur l'exploration et l'exploitation des ressources, évaluant les potentiels miniers et les impacts environnementaux. En ce qui concerne l'eau, le BRGM gère les ressources en eau souterraine à travers des études hydrogéologiques et des modélisations des aquifères. Il joue également un rôle essentiel dans l'évaluation et la prévention des risques géologiques, naturels et anthropiques, et développe des systèmes d'alerte et de gestion de crise. La géothermie est un autre domaine d'intervention majeur, où le BRGM travaille au développement de cette source d'énergie renouvelable. Par ailleurs, il réalise des cartes géologiques et thématiques et gère des bases de données géologiques et géophysiques.

Le BRGM collabore étroitement avec divers partenaires tant au niveau national qu'international, incluant les ministères, les collectivités territoriales, les agences de l'État et les entreprises privées. À l'international, il participe à des projets de recherche et d'innovation en coopération avec des institutions et organismes géologiques du monde entier. Disposant de laboratoires de pointe et d'infrastructures spécialisées, le BRGM emploie des experts en géologie, hydrogéologie, géophysique, chimie et ingénierie, parmi d'autres disciplines. Grâce à ses activités, il contribue significativement à la protection de l'environnement et au développement durable, économique et social.

Parmi ses partenaires :

ADEME



Ifremer



anr®

IRSN

MIT Massachusetts
Institute of
Technology



**British
Geological
Survey**

Stanford
University



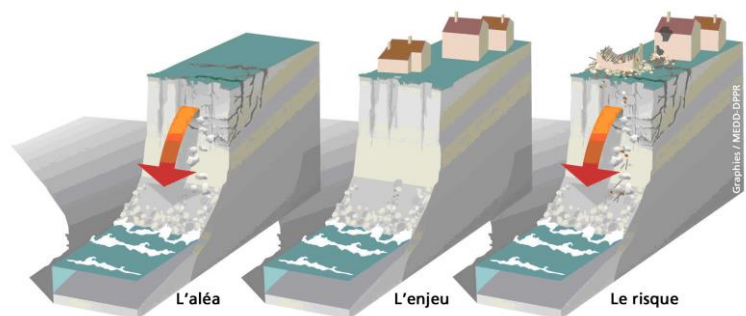
Accrétion : L'accrétion sédimentaire est une accumulation de matériaux le long de la côte au dépend d'apports sédimentaires de sources variées (dérive littorale, placage de bancs sableux de plateforme à la côte par les tempêtes, apport éolien ou apport fluvial). L'accrétion littorale correspond principalement à la progression des terres émergées sur l'espace marin : la ligne de rivage avance du côté de la mer par rehaussement progressif, abandonnant parfois en arrière des terres plus basses, donc inondables.

Adaptation : Processus de modification des systèmes humains et naturels pour répondre aux changements climatiques et environnementaux.

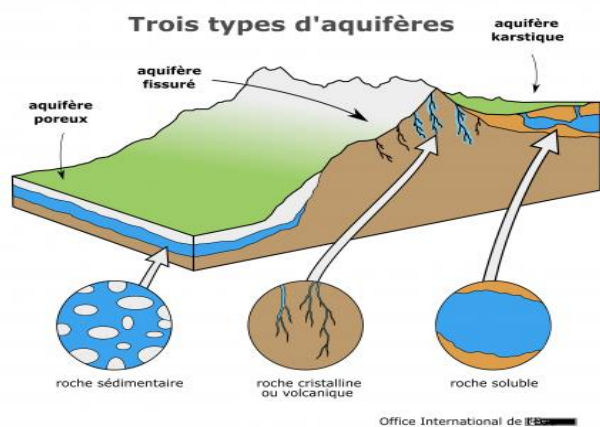
Agriculture régénérative : L'agriculture régénérative est une approche agricole holistique qui vise à régénérer les écosystèmes et les sols tout en favorisant la durabilité à long terme. L'agriculture régénératrice est constituée d'un ensemble de méthodes d'agriculture – inspirées notamment par la paysannerie traditionnelle et la permaculture – ayant pour but de préserver voire améliorer la qualité des sols, d'augmenter la biodiversité et de lutter contre les changements climatiques en favorisant la rétention du dioxyde de carbone.

Aire marine protégée : Zone marine où les activités humaines sont réglementées pour protéger la biodiversité.

Aléa naturel : Phénomène d'origine naturelle atteignant un niveau x au cours d'une période donnée et susceptible de produire des dommages. Il est défini par une magnitude, une emprise spatiale, une durée d'action, une intensité de dommages et une probabilité d'occurrence. Les enjeux peuvent être humains, économiques ou environnementaux



Aquifère : Formation géologique capable de stocker et de transmettre de l'eau souterraine.



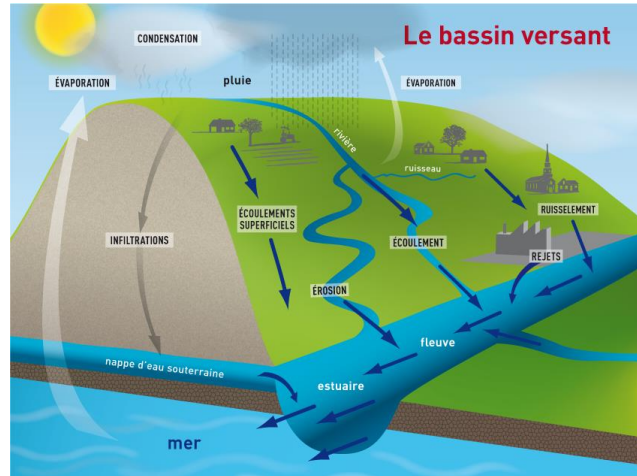
Assainissement : Ensemble des techniques visant à éliminer les déchets et les eaux usées pour protéger la santé publique et l'environnement.



Banc de sable : Accumulation de sable dans les zones peu profondes de la mer ou des rivières.

Barrage : Structure construite pour retenir l'eau et contrôler son débit.

Bassin versant : Le bassin versant est un territoire géographique bien défini : il correspond à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau ou vers une même nappe d'eau souterraine.



Bathymétrie : Mesure des profondeurs de l'océan, des lacs ou d'autres plans d'eau.

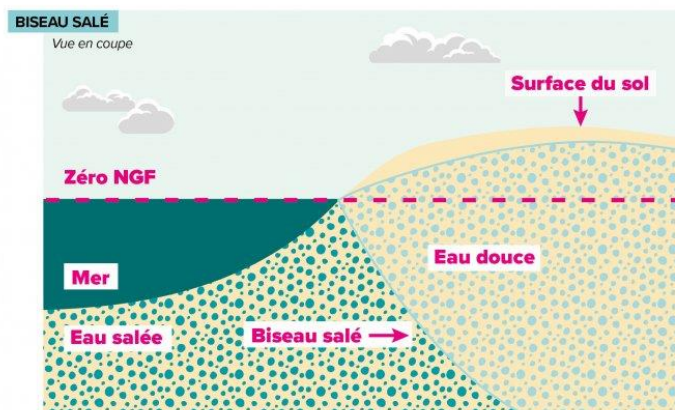
Biodiversité : Variété des formes de vie dans un milieu donné, y compris les écosystèmes, les espèces et les gènes.

Biodiversité marine : Diversité des espèces et des écosystèmes marins.

Bioaccumulation : Accumulation progressive de substances toxiques dans les organismes vivants.

Bioremédiation : Utilisation de micro-organismes pour décontaminer des sols ou des eaux polluées.

Biseau salé : (ou intrusion saline) Pénétration de l'eau de mer dans les aquifères d'eau douce, souvent due à la surexploitation des ressources en eau.



Copyright
© DREAL
Bretagne
et BRGM

Brise-lames : Structure construite pour protéger une côte ou un port des vagues et des courants marins.



Caldeira : Dépression volcanique formée par l'effondrement de la chambre magmatique.

Catastrophe naturelle : Intensité anormale d'un agent naturel (inondation, coulée de boue, tremblement de terre, avalanche, sécheresse...) lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

Cartographie bathymétrique : Représentation graphique des reliefs sous-marins.

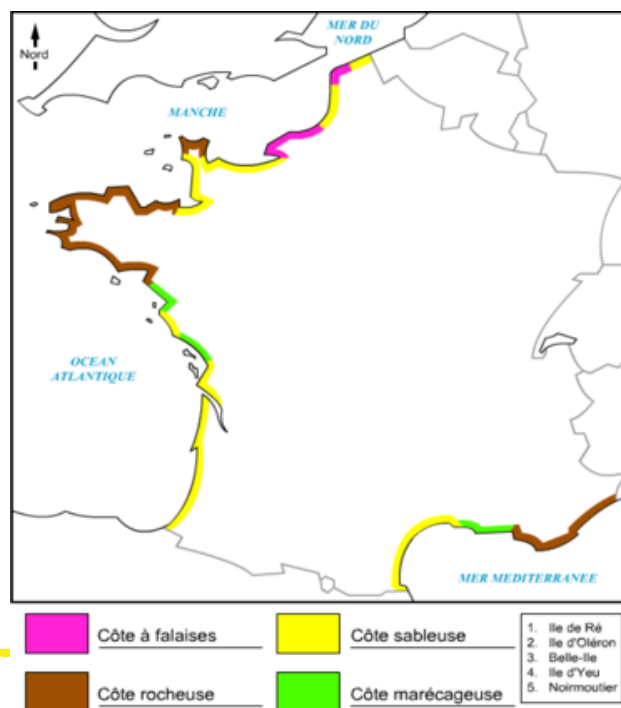
Cellule hydro sédimentaire : Une cellule sédimentaire ou hydro-sédimentaire représente un compartiment du littoral possédant un fonctionnement relativement autonome du point de vue des transports sédimentaires par rapport aux compartiments voisins. Entre deux cellules voisines, les échanges sont faibles voire nuls.

Changement climatique : Modifications durables des températures et des régimes météorologiques.

Climat : Conditions météorologiques moyennes sur une longue période dans une région donnée.

Côte :

- Les côtes à falaises : les parois rocheuses tombent à pic dans la mer
- Les côtes rocheuses : côtes découpées formées de rochers
- Les côtes sableuses : côtes basses et droites avec des plages et des dunes
- Les côtes marécageuses : côtes boueuses, vaseuses avec des eaux stagnantes



Courant de dérive littorale : Mouvement de l'eau parallèle à la côte, causé par les vagues qui frappent obliquement le rivage.

Cordon dunaire : zones sableuses dont les sommets, toujours émergés, forment des dunes qui délimitent l'arrière-pays terrestre.

Crue : élévation du niveau d'un cours d'eau, un lac.



Débit fluvial : Volume d'eau qui s'écoule dans une rivière par unité de temps.

Déforestation : Destruction ou dégradation des forêts, souvent pour l'agriculture ou l'urbanisation.

Développement côtier : Construction et aménagement d'infrastructures dans les zones côtières.

Développement durable : Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Delta : Zone de dépôt de sédiments à l'embouchure d'un fleuve, formant des terres émergées.

Dépoldérisation : Action de rendre à la mer des plaines autrefois conquises sur elle et protégées par des ouvrages..

DGPS : Version améliorée du GPS qui permet d'obtenir le positionnement horizontal et vertical avec une précision sub-décimétrique.

Dispositif anti-submersion : Ouvrages et installations visant à protéger les zones côtières contre les inondations marines.

Digue : Construction visant à protéger les terres contre les inondations par la mer ou les cours d'eau.

Dune : Colline de sable formée par le vent, souvent trouvée le long des côtes.



EAIP : Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles, indicateur qui représente l'emprise potentielle des débordements de tous les cours

Eaux usées : Eaux polluées provenant des activités humaines, nécessitant un traitement avant leur rejet dans l'environnement.

Écoclina : Gradient écologique continu entre deux écosystèmes différents.

Écosystème littoral : Interactions complexes entre les êtres vivants et leur environnement dans les zones côtières.

Écotone : Zone de transition entre deux écosystèmes distincts.



Écotourisme : Tourisme responsable visant à minimiser l'impact sur l'environnement et à favoriser le bien-être des populations locales.

Effet de serre : Phénomène par lequel certains gaz dans l'atmosphère retiennent la chaleur, réchauffant ainsi la planète.

Élasticité : Capacité d'un matériau ou d'un écosystème à reprendre sa forme après avoir été déformé.

Élévation du niveau de la mer : Augmentation de la hauteur moyenne des océans due à la fonte des glaces et à l'expansion thermique de l'eau.

Enrochements (perrés) : blocs de pierre ou de béton qui absorbent une partie de l'énergie de la houle, l'autre étant réfléchi

Épuration : Processus de traitement des eaux usées pour les rendre propres avant leur rejet dans l'environnement.

Érosion : Processus naturel de dégradation des sols et des roches par l'action de l'eau, du vent et d'autres agents.

Érosion marine : Processus de dégradation des côtes par l'action des vagues et des courants.

Érosion régressive : Processus où le front d'érosion se déplace progressivement en amont.

Estran : Partie du littoral qui est alternativement couverte et découverte par les marées.

Estuaire : Zone de transition entre une rivière et l'océan, caractérisée par des eaux saumâtres.

Événement de référence : Au sein des PPRL, l'événement de référence constitue l'événement le plus important et exploitable du point de vue des données historiques, sous réserve d'une période de retour centennale.

Eustatisme : Variation relative du niveau moyen des mers par rapport aux continents supposés stables.





Flèche littorale : Accumulation de sédiments formant une bande de terre étroite et allongée, souvent parallèle à la côte.

Forçage côtier : Les forçages côtiers sont les facteurs physiques d'évolution du littoral tels que la houle, les courants, les vents, ...

Forêt dunaire : Ensemble des habitats naturels compris entre la façade maritime et les étangs rétro-littoraux.



GEMAPI : Gestions des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations

Géomorphologie : Étude des formes de relief terrestre et des processus qui les façonnent.

Gestion des risques : Identification, évaluation et mise en œuvre de mesures pour réduire les impacts des risques naturels ou anthropiques.

Il existe plusieurs types de gestion :

- **La lutte active**

Il s'agit ici de créer des ouvrages comme des digues ou des épis rocheux afin de ne pas perdre de terres face aux assauts de la mer.

- **L'accommodation ou renforcement de processus naturels**

Cela consiste en l'accompagnement des processus naturels permettant de ralentir les phénomènes d'érosion. On peut par exemple sur un environnement sableux installer des barrières de bois (ganivelles) afin de fixer le sable.

- **La relocalisation ou le repli stratégique**

La relocalisation ou le repli stratégique est le dernier recours face à l'avancée de la mer et consiste en un déplacement des biens ou des activités vers l'intérieur des terres.

- **La surveillance passive**

Cette surveillance d'une zone littorale permet de mesurer régulièrement l'évolution du trait de côte. Cette stratégie est évidemment limitée dans le temps et devra être suivie d'une stratégie de gestion

Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) : Approche de gestion visant à coordonner les activités et les politiques touchant les zones côtières.

Gradient de salinité : Variation de la concentration en sel dans l'eau d'un estuaire ou d'une lagune

Granulats : Les granulats correspondent à des grains minéraux de dimensions comprises entre 0 et 125 mm, de provenance naturelle ou artificielle. Les granulats peuvent provenir de gisements terrestres ou marins ou du recyclage. Les granulats marins correspondent majoritairement à d'anciens dépôts sédimentaires d'origine continentale (origine fluviatile et/ ou glaciaire) situés dans l'axe d'anciennes vallées fluviales. Ils sont de même nature géologique que les gisements alluvionnaires terrestres. Ces dépôts ont été recouverts par la mer et se trouvent majoritairement au large des principaux estuaires français

Grau : Chenal entre un cours d'eau, un étang et la mer



Hausse du niveau de la mer : Augmentation du niveau moyen des océans due au réchauffement climatique.

Houlographe : Appareil qui mesure les vagues.

Hydrodynamique : Science qui étudie le mouvement des fluides, en particulier de l'eau.

Hydrologie : Science qui étudie les eaux continentales, leur répartition et leurs mouvements.

Hydraulique côtière : Branche de l'hydraulique qui étudie le comportement des fluides en milieu côtier.





ICPE : Installations classées pour la protection de l'environnement

IGA : L'inspection générale de l'administration

IGEDD : l'inspection générale de l'environnement et du développement durable

Impact environnemental : Effet des activités humaines sur l'environnement.

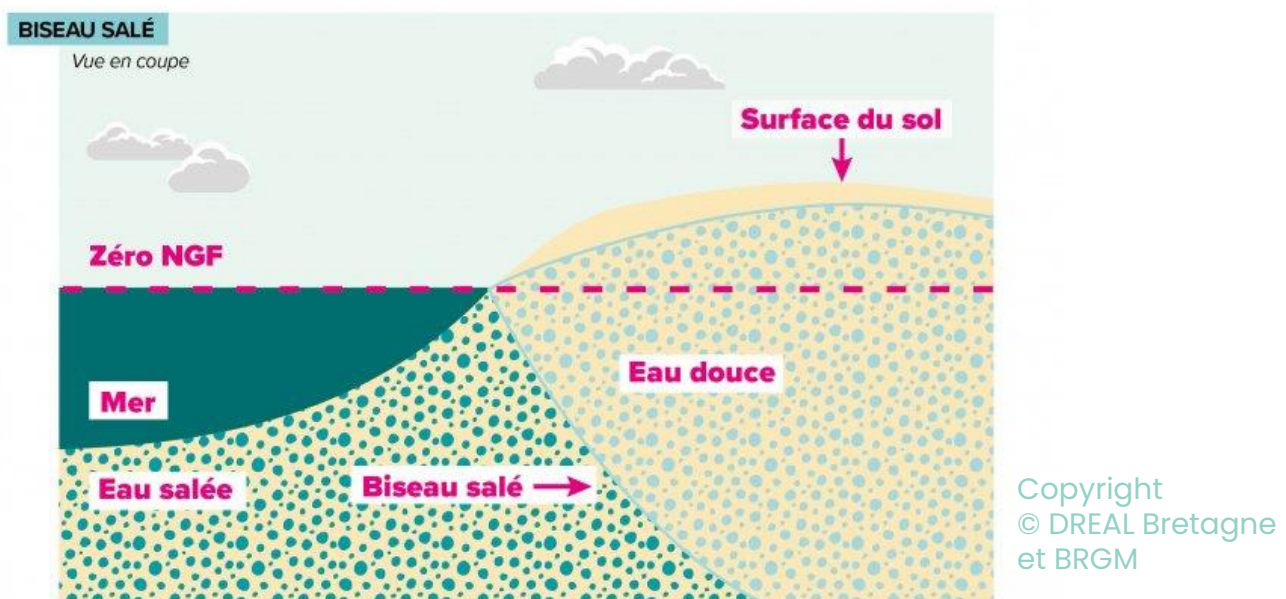
Infiltration : Processus par lequel l'eau pénètre dans le sol et les roches poreuses.

Infrastructure verte : Réseaux d'espaces verts et bleus conçus pour préserver la biodiversité et gérer les eaux pluviales.

Inondation : Submersion temporaire des terres par de l'eau en excès.

Interpolation : Méthode statistique permettant de reconstruire des valeurs sur un domaine à partir d'un échantillonnage limité.

Intrusion saline (ou Biseau salé) : Pénétration de l'eau de mer dans les aquifères d'eau douce, souvent due à la surexploitation des ressources en eau.



Isohyète : Ligne sur une carte reliant des points ayant des quantités de précipitations égales.



Lagune : Plan d'eau séparé de la mer par un cordon littoral, souvent riche en biodiversité.

Lagune côtière : Plan d'eau séparé de la mer par un cordon littoral, avec des échanges limités avec l'océan.

Lagunage : Traitement naturel des eaux usées par des lagunes artificielles ou naturelles.

LiDAR : Light Detection And Ranging, est une technique de télémétrie (mesure de distance) qui utilise les propriétés de la lumière

Littoral : Zone de contact entre la terre et la mer, incluant les plages, les falaises et les dunes.

Littoralisation : Concentration des populations et des activités économiques dans les zones côtières.

Lithosphère : Couche externe solide de la Terre, comprenant la croûte et la partie supérieure du manteau.

Loi Climat et Résilience : La loi Climat et résilience du 22 août 2021 consacre la SNGITC et met en place des outils pour aider des collectivités territoriales à adapter leur action en matière d'urbanisme et d'aménagement au recul du trait de côte. Le texte facilite l' "articulation entre documents d'urbanisme et plans de prévention des risques naturels (PPRN) sur le recul du trait de côte".



Mangrove : Forêt côtière tropicale composée de palétuviers, essentielle pour la biodiversité et la protection des côtes.

Marais maritime : étendues littorales basses, très faiblement inclinées, périodiquement submergées, dues à des accumulations récentes de vase dans les secteurs abrités des côtes. Ils sont partiellement couverts par une végétation, herbacée dans les régions tempérées et froides, forestière – la mangrove – dans les régions chaudes.

Marée : Mouvement périodique de montée et de descente des eaux marines dû à l'attraction gravitationnelle de la lune et du soleil.

Marnage : Différence de hauteur entre la marée haute et la marée basse.

Marée noire : Déversement d'hydrocarbures en mer provoquant une pollution importante.

Marégraphe : Instrument de mesure des variations du niveau de la mer.

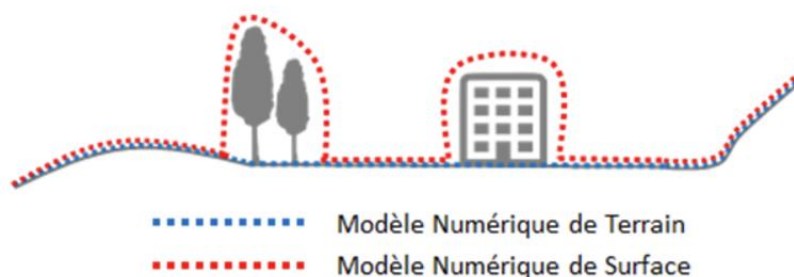
Mitigation : Mesures visant à réduire ou atténuer les effets négatifs des changements climatiques.

Morphodynamique : Étude des processus qui modifient la forme des côtes et des fonds marins

MNT (Modèle Numérique de Terrain) : Représentation de la topographie (altimétrie et/ou bathymétrie) d'une zone terrestre (ou d'une planète tellurique) sous une forme adaptée à son utilisation par un ordinateur numérique (ordinateur).

MNS (Modèle numérique de Surface) : Description de la forme du sol et du sursol du territoire. En plus du terrain, ce maillage régulier fournit l'altitude de l'ensemble des éléments au-dessus du sol comme la végétation, les bâtiments ou les ouvrages d'art.

Un modèle numérique de terrain (MNT) est une description altimétrique du sol. Un modèle numérique de surface ou élévation (MNS/MNE) est une description altimétrique du sol et de ses superstructures, c'est-à-dire les objets qui occupent le sol, du fait de l'homme ou non (végétation, bâtiments...)



Nappe phréatique : Réservoir d'eau souterraine contenu dans les couches poreuses du sol.



Océanographie : Science qui étudie les mers et les océans sous leurs aspects physiques, chimiques, biologiques et géologiques.

Orthophotographie : les orthoimages sont des images aériennes ou satellitaires de la surface terrestre rectifiées géométriquement. Ces images se présentant sous forme de dalles couvrant une zone de la Terre peuvent être géoréférencées dans n'importe quel système de coordonnées
Les plateformes Géoportail et Google Maps ou encore les logiciels Google Earth et World Wind sont de bons exemples d'outils utilisant des orthophotographies.



Paleo-littoral : Ancienne ligne de côte submergée par la montée des eaux marines.

Paléoécologie : Étude des écosystèmes anciens grâce aux fossiles et autres traces géologiques.

Paléosol : Sol résultant d'une évolution ancienne, formé dans des conditions disparues, et pouvant affleurer à la surface ou être recouvert de dépôts plus récents.

PAPI : programme d'action et de prévention des inondations

Parc marin : Zone marine protégée pour la conservation des ressources naturelles et la biodiversité.

Pêche durable : Pratiques de pêche qui préservent les ressources halieutiques et l'environnement marin.

PGRI : Plan de gestion des Risque d'Inondation

Phénomène El Niño : Oscillation climatique caractérisée par le réchauffement des eaux de surface dans le Pacifique tropical central et oriental.

Phénomène La Niña : Oscillation climatique caractérisée par le refroidissement des eaux de surface dans le Pacifique tropical central et oriental.

Photogrammétrie : Technique de mesure qui consiste à déterminer la forme, les dimensions et la situation d'un objet dans l'espace à partir de plusieurs prises de vues photographiques de cet objet

Planification urbaine : Processus d'organisation et de gestion de l'utilisation des sols dans les zones urbaines.

Plans communaux de sauvegarde (PCS) : plan qui contribue à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées. C'est un document qui constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise.

Plans particuliers d'intervention (PPI) : dispositions spécifiques adoptées par le préfet de département pour faire face aux conséquences sur la population d'un accident survenant sur des sites présentant un risque technologique : usines SEVESO seuil haut, stockage de gaz, centrale nucléaire etc...

Plan de Prévention des Risques (PPR) : l'objet du PPR est de délimiter les zones exposées directement ou indirectement à un risque et d'y réglementer l'utilisation des sols. Cette réglementation va de l'interdiction de construire à la possibilité de construire sous certaines conditions.

Le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) : Cas particulier du Plan de Prévention des Risques Naturels prévisible (PPRN). C'est un outil de gestion des risques naturels qui cartographie les risques de submersion marine et qui réglemente l'urbanisation dans les zones exposées.

Plateau continental : Prolongement sous-marin de la terre continentale jusqu'à la pente continentale.

Plateforme carbonatée : Formées dans des eaux peu profondes, les plateformes carbonatées sont des structures géologiques qui se créent à partir de sédiments calcaires d'origine organique : c'est ce qu'on appelle une bioconstruction. Ces plateformes sont construites soit par des organismes qui se fixent sur un substrat (coraux, algues...) soit par une accumulation de sédiments calcaires provenant de squelettes d'organismes planctoniques.

Ce sont des structures souvent longues de plusieurs kilomètres voir des milliers de kilomètres (Bancs des Bahamas, barrière de corail du Belize, grande barrière de corail d'Australie...).

Les organismes bâtisseurs des plateformes carbonatées diffèrent selon leur situation géographique et plus précisément, selon la température de leurs eaux. En zone intertropicale, les coraux sont les éléments de structure, alors qu'en eau froide ce sont des algues calcaires, comme le maërl en rade de Brest.

- Il existe 4 types de plateformes carbonatées :
- Les récifs frangeants, situés sur le littoral d'un continent ou d'un volcan ;
- Les récifs barrières, des structures concentriques séparées du continent ou du volcan principal par un lagon ;
- Les rampes carbonatées, situées sur une pente douce et régulière entre le continent et le bassin profond ;
- Les plateformes isolées, des structures en hauts fonds dont la particularité est de ne pas être connectées à un continent. Ce sont par exemple des atolls : des couronnes récifales entourant des lagons.

PLU : Plan Local d'Urbanisme

Pluviométrie : Mesure des précipitations sur une période donnée et dans une région spécifique.

Polder : une étendue artificielle de terre conquise sur la mer grâce à des digues, des barrages et dont le niveau est inférieur à celui de la mer. Les polders sont réalisés par drainage provoquant l'assèchement de marais, de lacs, ou de zones littorales.

Pré salé : Appelé aussi schorre, le pré salé est recouvert par la mer lors des grandes marées. La végétation qui le recouvre s'est donc adaptée aux mouvements des marées et à la présence du sel. C'est une zone de grande diversité écologique très attractive pour la faune et la flore.

Pollution de l'eau : Contamination des masses d'eau par des substances chimiques, biologiques ou physiques nocives.

Pollution marine : Contamination des eaux marines par des substances nocives.

Porte-à-faux côtier : Structure construite pour protéger les côtes de l'érosion et des vagues.

Préservation : Action de protéger les ressources naturelles pour éviter leur dégradation.

Profil de plage : Coupe transversale de la plage montrant la variation de l'altitude du sol de l'estran jusqu'à la dune.

PPA : Le projet partenarial d'aménagement (PPA) est un outil contractuel mobilisable par les collectivités territoriales pour faciliter l'émergence d'opérations d'aménagement avec le concours de l'État, notamment. Un contrat de PPA peut être conclu entre l'État et un ou plusieurs collectivités territoriales ou établissements public.

PPRN : Le plan de prévention des risques naturels (PPRN ou PPRNP) est un document de planification qui régleme l'utilisation des sols en fonction des risques naturels prévisibles auxquels ils sont soumis. Cette réglementation va de l'interdiction de construire à la possibilité de construire sous certaines conditions, en passant par des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde.

Il peut porter :

- sur un type de risque naturel spécifique, comme par exemple le risque naturel d'inondation (PPRi ou PPRNi) ou de feux de forêts (PPRIF),
- ou sur plusieurs risques naturels concernant un même territoire (ex : inondations et submersion marine, séismes, éruptions volcaniques, mouvements de terrain, avalanches, feux de forêt, cyclones, tempêtes). Cette approche multirisque est, entre autres, souvent utilisés dans les territoires littoraux (PPRL).

Le PPRN approuvé fait partie des servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation des sols. A ce titre, il a vocation à être annexée aux plans locaux d'urbanisme (PLU, PLUi) et aux cartes.

PTGE : Projet de territoire pour la gestion de l'eau





Récifs coralliens : Structures sous-marines construites par les coraux, essentielles pour la biodiversité marine.

Récupération des eaux de pluie : Collecte et stockage de l'eau de pluie pour une utilisation ultérieure.

Réchauffement climatique : Augmentation progressive des températures moyennes de la Terre due aux activités humaines.

Recul du trait de côte : La limite entre la terre et la mer. Cependant selon le type de côte considéré, la notion de trait de côte devient plus complexe et peut se caractériser de différentes façons :

- la limite de végétation ;
- le pied ou le sommet d'une falaise (rocheuse ou sableuse) ;
- la ligne d'intersection de la surface topographique avec le niveau des plus hautes mers astronomiques (définition du Shom) ;
- un ouvrage de protection construit le long du littoral ;
- etc...

La définition du trait de côte peut être variable selon son usage. Lorsque l'objectif est d'étudier ses fluctuations et leurs impacts sur les enjeux environnementaux, sociaux et économiques des littoraux, le trait de côte constitue moins une ligne qu'une bande côtière de largeur variable, qui intègre des facteurs à la fois humains, climatiques, géologiques, écologiques, socio-économiques mais aussi historiques et culturels. Cette notion de bande côtière, qui s'étend du domaine marin au domaine continental, permet de mieux rendre compte de la diversité des environnements littoraux (côtes sableuses, rocheuses, baies, estuaires, mangroves, plages coralliennes, etc...).

Remontée de nappes : Dans certaines aquifères, lorsque les précipitations excèdent d'année en année les prélèvements et les sorties par les exutoires naturels, le niveau de la nappe s'élève. Ce que niveau peut atteindre et dépasser le niveau du sol, provoquant alors une inondation.

Réseau trophique : Ensemble des chaînes alimentaires interconnectées au sein d'un écosystème.

Ressac : Retour des vagues sur elles-mêmes après avoir frappé un obstacle.

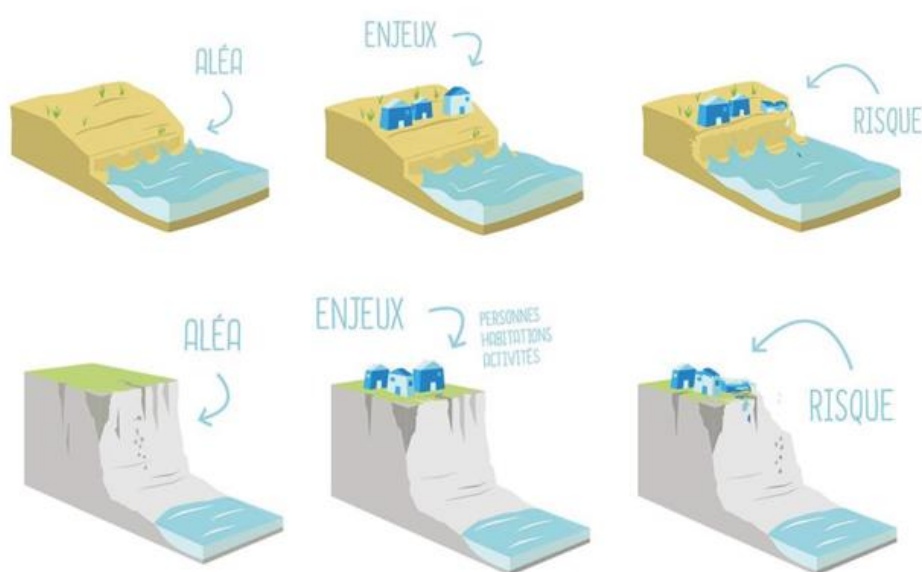
Ressources halieutiques : Ressources vivantes des milieux aquatiques exploitées par la pêche.

Résilience : Capacité d'un système à se rétablir après une perturbation.

Risque de submersion : Danger que les zones côtières soient inondées par des eaux marines.

Risque naturel : Danger lié à des phénomènes naturels tels que les tempêtes, les tsunamis ou les séismes. On parle seulement de « risque » lorsqu'un enjeu qui peut être humain, économique ou environnemental est potentiellement mis en danger par un aléa. Par exemple, des habitations (ici l'enjeu) situées à proximité d'un aléa naturel forment un risque.

Rupture de pente : Transition entre deux segments de terrain avec des inclinaisons différentes.



Salinisation : Accumulation de sels dans les sols et les eaux, souvent due à une irrigation excessive.

Santé des écosystèmes : État de fonctionnement optimal des écosystèmes, permettant de maintenir leur biodiversité et leurs services.

Scot : Le schéma de cohérence territoriale est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un territoire, de projet ou bassin de vie (périmètre intercommunal ou au-delà), détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire



Sédiments : ensemble de particules en suspension dans l'eau et qui a fini par se déposer sous l'effet de la gravité.

Sédimentation : Processus de dépôt de particules transportées par l'eau, le vent ou la glace.

Sédimentologie : Étude des sédiments, de leur formation, de leur transport et de leur dépôt.

Sécurité hydrique : Disponibilité suffisante et fiable de l'eau de bonne qualité pour la santé, les moyens de subsistance et la production.

SEVESO : installations les plus dangereuses parmi les ICPE. Ils se composent principalement d'installations pétrolières (raffineries, dépôts de carburants), gazières, pharmaceutiques et chimiques, d'entrepôts de produits dangereux, etc.

SLGRI : Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation

SNGRI : stratégie nationale de gestion des risques d'inondation

SNGITC : La stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte

SNML : Stratégie nationale pour la mer et le littoral

Solution fondée sur la nature : Actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité. (source : UICN)



Station balnéaire : est un lieu de séjour situé en bord de mer ou tout autre endroit présentant des bains et aménagé pour l'accueil des vacanciers. Une station balnéaire peut être une ville littorale aménagée ou un site créé. Les principaux critères sont la qualité de l'environnement, le cadre de vie, les offres de loisirs, ainsi que les capacités d'hébergements.

Submersion marine : Inondation temporaire ou permanente des terres par la mer.

On distingue trois modes de submersion marine :

- **Submersion par débordement**, lorsque le niveau marin est supérieur à la cote de crête des ouvrages ou du terrain naturel ;
- **Submersion par franchissements** de paquets de mer liés aux vagues, lorsqu'après déferlement de la houle, les paquets de mer dépassent la cote de crête des ouvrages ou du terrain naturel. Les franchissements des ouvrages par les paquets de mer peuvent s'accompagner sur les plages de galets de projections en arrière-plage de volumes très importants de galets, avec un fort impact destructif ;
- **Submersion par rupture du système de protection** (défaillance d'un ouvrage de protection ou formation de brèches dans le cordon littoral) suite à l'attaque de la houle, lorsque les terrains situés en arrière sont en dessous du niveau marin. La rupture du système de protection peut avoir plusieurs causes : mauvais entretien des ouvrages de protection, érosion chronique intensive, phénomène de surverse, déséquilibre sédimentaire du cordon littoral, etc.

Subsidence : Fait qu'un terrain s'affaisse par rapport à un référentiel. La subsidence peut être de nature géologique profonde (dynamique en grand de la croûte), de nature régionale par rapport à une charge glaciaire (glacio-isostasie) ou marine (hydro-isostasie) liée à une transgression sur la croûte terrestre, de nature locale en relation avec une charge sédimentaire (apport de fleuve) ou une exploitation de carrière. Elle peut être également le fait d'un tassement dans le temps des sédiments (voir compaction comme aux Pays Bas), être liée à l'exploitation pétrolière (delta du Mississipi) ou de nappes aquifères.

Surcote : Différence entre le niveau marin observé et le niveau prédit de la marée induite par des conditions météorologiques et marégraphiques inhabituelles

Surpêche : Pêche excessive qui réduit les stocks de poissons en dessous des niveaux durables.

Surveillance environnementale : Suivi régulier des paramètres environnementaux pour détecter et prévenir les changements négatifs.

Système estuarien : Ensemble complexe d'écosystèmes dans la zone de transition entre un fleuve et l'océan.



Technologie verte : Innovations technologiques visant à réduire les impacts environnementaux.

Tempête : Perturbation atmosphérique caractérisée par des vents violents et des précipitations intenses.

Topographie : Forme géométrique d'un lieu. Elle est définie par un ensemble de coordonnées horizontales et verticales. La topographie résulte de l'interaction entre la tectonique l'érosion la sédimentation et l'activité anthropique.

Topographie sous-marine : Description des formes et des reliefs du fond des océans.

Tourbière : Milieu humide où s'accumulent des dépôts de tourbe formés par la décomposition partielle de la végétation.

Tourisme balnéaire : Activités touristiques centrées sur les plages et les zones côtières.

Tourisme durable : Tourisme qui tient compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs.

Trait de côte : Le trait de côte est une notion souple, dépendante du sujet étudié et de sa représentation (limite géographique sur une carte, suivi des mouvements de sédiments, diagnostic d'un territoire littoral, etc.). Selon la définition donnée par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine), le trait de côte représente « la ligne portée sur la carte séparant la terre et la mer. Sur la carte marine, c'est le plus souvent la laisse de haute mer (ligne mince et ondulée formée de sable fin, de débris de coquilles, de petits morceaux d'algues..., laissée par les vagues), qui marque la limite supérieure atteinte par leur mouvement sur la plage ». Il s'agit là d'une délimitation principalement géographique marquant la séparation de l'espace maritime avec l'espace terrestre. Lorsque l'objectif est d'étudier ses fluctuations et leurs impacts sur les enjeux environnementaux, sociaux et économiques des littoraux, le trait de côte constitue moins une ligne qu'une bande côtière de largeur variable, qui intègre des facteurs à la fois humains, climatiques, géologiques, écologiques, socio-économiques, mais aussi historiques et culturels.

Traitement des eaux usées : Ensemble des procédés utilisés pour éliminer les contaminants des eaux usées.

Transformation du littoral : Changements physiques ou écologiques des zones côtières dus à des facteurs naturels ou anthropiques.

Transgression marine : Avancée de la mer sur les terres, souvent due à une élévation du niveau marin ou à l'affaissement des terres.

Tsunami : Vague de grande amplitude causée par un séisme sous-marin ou une éruption volcanique.

Turbidité : la mesure de l'aspect plus ou moins trouble de l'eau; c'est l'inverse de la limpidité.

TRI : territoires à risques importants d'inondation



Upwelling : Remontée d'eau froide et riche en nutriments des profondeurs vers la surface océanique, favorisant la productivité marine.

Urbanisation : Expansion des zones urbaines et augmentation de la population urbaine.

Urbanisation côtière : Développement des zones urbaines le long des côtes.



Vasière : Zone de dépôt de boue dans les estuaires, riche en matière organique et en biodiversité.

Végétation halophyte : Plantes adaptées à des environnements salins, souvent trouvées dans les zones côtières.

Vent catabatique : Vent descendant des montagnes vers les zones côtières, souvent froid et sec.

Vulnérabilité côtière : Degré de susceptibilité des zones côtières aux impacts négatifs des changements environnementaux.



Zones basses : Zones topographiques dont l'altitude est inférieure aux niveaux atteints par la mer lors de conditions extrêmes, c'est-à-dire situées sous un niveau marin de référence.

Zone de protection marine : Aire protégée en mer visant à conserver les habitats marins et les ressources.

Zone de quiétude : Région où les activités humaines sont limitées pour minimiser les perturbations de la faune.

Zone humide : Région où le sol est saturé d'eau de façon permanente ou saisonnière, abritant une biodiversité riche.

Zone inondable : Territoire susceptible d'être inondé en cas de crue ou de submersion marine.

Zone intertidale : Partie du littoral située entre les niveaux des marées hautes et basses, subissant des changements réguliers.

Zones économiques exclusives (ZEE) : Zones maritimes sur lesquelles un État a des droits souverains pour l'exploration et l'exploitation des ressources.

Zones mortes : Régions marines où les niveaux d'oxygène sont trop bas pour soutenir la vie marine.

Zostère : Plante aquatique marine formant des herbiers sous-marins, importants pour l'écosystème côtier.



MES NOTES



MES NOTES



MES NOTES



MES NOTES



aktan

